

ANNONCE AUX ADMIS AU CONCOURS DE RESIDANAT EN MEDECINE ET EN PHARMACIE

Il est porté à la connaissance des admis au concours de résidanat, filières Médecine et Pharmacie, session du 26 décembre 2022 que le choix des postes de spécialités aura lieu à la faculté **le mercredi 01 février à 10h30** :

- Spécialités médicales : Amphithéâtre Ibn Nafis ;
- Spécialités chirurgicales, biologiques et pharmaceutiques : Amphithéâtre Jamila Hachim.

Les pièces à fournir sont comme suit :

- 05 photos d'identité ;
- 08 copies légalisées de la CIN ;
- 05 extraits d'acte de naissance de date récente (seulement si la CIN n'est pas électronique) ;
- 01 fiche anthropométrique ou casier judiciaire ;
- 08 copies légalisées du diplôme ;
- 01 chèque barré ;
- D'autres pièces vous seront demandées après le choix de votre spécialité, notamment la visite médicale et l'attestation d'inscription au Conseil de l'Ordre des Médecins.

N.B : Seuls (es) les candidats (tes) admis (es) seront autorisés (ées) à accéder aux amphithéâtres.